

Vorstoss Nr. / Interv. no: \_\_\_\_\_  
Termin GR / Délai CM: \_\_\_\_\_  
Direktion / Direction: \_\_\_\_\_  
Mitbericht / Corapport: \_\_\_\_\_

## Groupement des femmes parlementaires

Interpellation

### Politique du Conseil Municipal en matière de langage inclusif

« Le langage inclusif est une expression globale qui comprend tous les outils linguistiques se détournant de l'utilisation du masculin comme valeur par défaut. Par exemple, au lieu d'écrire Les lecteurs qui lisent ce texte vont remarquer qu'il est écrit en langage inclusif, on peut choisir **Vous qui lisez ce texte allez remarquer qu'il est écrit en langage inclusif** (ce qu'on appelle l'adressage direct), **Les personnes qui lisent ce texte vont remarquer qu'il est écrit en langage inclusif** (ce qu'on appelle le langage épïcène), ou encore **Les lectrices et lecteurs qui lisent ce texte vont remarquer qu'il est écrit en langage inclusif** (ce qu'on appelle un doublet)». <sup>1</sup>

De nombreuses institutions et organisations publiques ont promulgué et publié ces dernières années des directives afin que le personnel fasse usage d'un langage inclusif dans le domaine des genres. Les interpellantes souhaitent que le Conseil Municipal établisse un état des lieux dans l'administration municipale et définisse ses intentions en la matière.

Questions :

- 1) Actuellement, quelles sont les directives données au personnel des différentes directions de l'administration municipale concernant l'éventuelle utilisation d'un langage s'éloignant du tout masculin comme norme exclusive ?
- 2) A défaut de l'existence de telles directives, quelles sont les intentions du Conseil municipal quant à l'édition d'un système de règles dans ce domaine de l'écriture inclusive et dans les deux langues officielles ?
- 3) Quelles sont les actions de formation prévues pour que le personnel se familiarise avec l'usage d'un langage inclusif ?
- 4) Au-delà de l'usage d'un langage inclusif dans le domaine des genres, quelles sont les mesures prévues pour le passage à un langage inclusif général ?

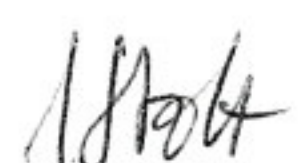
Le texte ci-dessus est intégralement rédigé en langage inclusif.

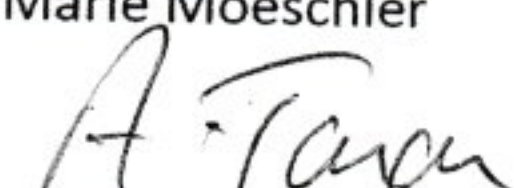
Bienne, le 22 février 2023

Groupement des femmes parlementaires :

  
Marie Moeschler

  
Myriam Roth

  
Joselyne Stolz

  
Ariane Tonon


  
Isabelle Torriani Latscha

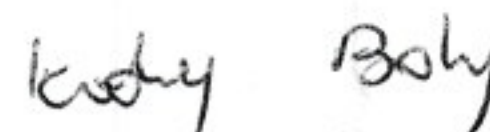
  
Christiane Vlaiculescu-Graf

  
Buchel

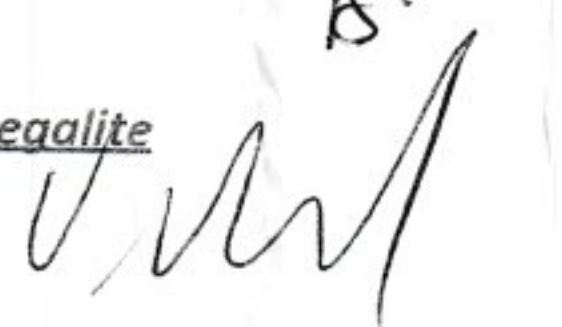
<sup>1</sup>L'évolution du langage, un élément essentiel à l'égalité, interview de Pascal Gyax, Revue d'information sociale, 13.12.2022.

  
Louise Carrière

  
Ruth Tennenbaum

  
Kody Boly

  
A.S.

  
V.M.